

FORMATION – 2024

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 5 : Stratégie Médicale de « DAMAGE CONTROL »

Objectifs :

- Assurer la mise en œuvre de techniques de « Damage control »

Personnels concernés

- Professionnels de santé et personnels des SAMU, SMUR et des établissements de santé destinés à accueillir et /ou prendre en charge des victimes nécessitant la mise en œuvre de techniques de « Damage control »
- **Pré-requis :** Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

Contenu du programme (Arrêté du 1 er juillet 2019)

- Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins;
- Connaître es principes de triage et de prise en charge des blessés graves en pré hospitalier et en intra hospitalier;
- Maitriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenants;
- Identifier les différentes phases du « Damage control » dans le parcours de soins du blessés : pré hospitalier-accueil hospitalier-chirurgical ;
- Connaître les organisation spécifiques des plateaux techniques d'accueil : AMC, bloc opératoire imagerie ,biologie médicale ,SSPI...
- Connaître les principes d'identito-vigilance (SINUS-SIVIC)et traçabilité des victimes;
- Identifier les troubles psychiques post traumatiques chez les blessés et les personnels impliqués;
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès ;

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice
- Exercice de mise en situation simulée et débriefing

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées en fonction de la profession des participants
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU 42
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation de la formation

CESU 42 –Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR
Durée de la formation : 7 heures
Tarif: nous contacter

Dates et lieu de la formation (Au choix)

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours
avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr